

Alessandra Pierucci est une juriste qui travaille depuis plusieurs années à l'Agence italienne de protection des données. Elle participe activement aux travaux sur la protection des données au niveau de l'UE, de l'OCDE et du Conseil de l'Europe. Elle est depuis longtemps membre du Comité consultatif de la Convention 108, dont elle est devenue présidente en 2016. Elle a effectué pour le Conseil de l'Europe des travaux concernant les droits de l'homme dans la Société de l'information. Dans le cadre de son activité de recherche, elle a publié dans des revues et ouvrages juridiques plusieurs articles concernant les droits fondamentaux et la protection des données. Elle a donné dans plusieurs universités européennes des cours de troisième cycle sur la protection des données.